

mon bon Père, n'y aura-t-il pas sa part ? — Oui, oui, il l'aura. C'est qu'à la lettre, il a sa part en tout ce qui se fait dans cette chère maison des Petites-Sœurs, il a sa large part des souffrances endurées, des prières qu'on y fait et des sacrifices, on va même jusqu'à offrir sa vie pour lui. Un dernier trait de la confiance des vieillards envers saint JOSEPH, dans la familiarité duquel ils vivent comme avec un père, un ami. Un vieillard avait le défaut de s'enyvrer. Brave homme et excellent cœur à jeun, il devenait difficile et méchant dans l'ivresse. Chez les bonnes Petites-Sœurs, il ne pouvait plus s'enyvrer que les jours de sortie, et il n'en manquait pas un. Enfin touché de la grâce, il promit un beau jour à saint JOSEPH, pour se corriger, de ne plus sortir. Pour saint JOSEPH on est capable de tout, et le bon vieux, depuis bientôt trois ans, tient fidèlement sa promesse. « Mon bon Père, me disait-il, il y a quelques semaines, si vous saviez ce que j'ai souffert au commencement, je ne puis vous l'exprimer ; mais j'avais mon petit saint JOSEPH dans ma poche, il m'a donné la force dont j'avais besoin, et maintenant il n'y a pas d'homme plus heureux que moi sur terre. » Il suffit de le voir pour en être convaincu.

II. — Je vais maintenant, si vous le permettez, passer au chapitre second, et vous parler de l'amour et du dévouement de mes bons vieillards envers Notre-Seigneur. J'avais eu l'occasion de leur parler plusieurs fois de la semaine-sainte, surtout pendant le carême. Comme tous les vieillards, ceux-là sont sensibles à la plus petite